



## Client en plan de continuation

Par **Bbdoy**, le **13/01/2019** à **22:05**

Mon client est en plan de continuation

j au accepte de jouer le jeu mais il ne paye pas à échéance

que puis je faire ?

Par **P.M.**, le **13/01/2019** à **22:28**

Bonjour tout d'abord,

Je vous conseillerais de vous rapprocher du mandataire judiciaire...

Par **Bbdoy**, le **13/01/2019** à **22:48**

Oui en effet bonjour

Merci bcp pour votre réponse

Que risque t il s il ne respecte pas l échéance sachant que je ne fait pas parti de son plan de continuation

Je suis arrivée après

Son plan A été validé en 2015

Encore merci bcp pour votre aide et votre ecoute

Par **P.M.**, le **13/01/2019** à **23:25**

Normalement, pendant le plan de continuation l'entreprise ne doit pas constituer de nouvelles dettes qu'elle ne puisse pas honorer...

Si vous n'arrivez pas à vous faire payer, cela me semble être la meilleure solution...